



AIGUEZE INFO No 4 DÉCEMBRE 2022

Mots du Maire

Une nouvelle année arrive, les adjoints, le conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussites pour vous et vos proches.

Tournons la page de 2022 et des années covid qui ont largement impacté notre vie sociale. Nous pourrons nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 13 Janvier à 18h30 à la salle de l'ancienne école et partager un moment de convivialité. Ce sera l'occasion de faire le point sur les réalisations et les travaux à venir.

Des changements vont marquer notre quotidien. La compétence eau et assainissement ayant été transférée à l'agglomération, c'est désormais la **SAUR** qui assurera le suivi et le bon fonctionnement de nos installations. La redevance incitative se met en place, 2023 sera l'année test pour que chacun puisse se familiariser avec ce nouveau mode de collecte des ordures ménagères.

Notre village sera peut être intégré dans le futur **Parc Naturel Régional des Garrigues** et un nouveau projet **Grand Site** est à l'étude avec nos voisins et amis Ardéchois.

Engageons-nous vers un avenir de progrès et de développement. Je vous renouvelle tous nos meilleurs vœux et vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Charles BASCLE



DIVERS INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2022 avec subventions et en auto-financement

- Columbarium 12 cases avec jardin du souvenir
- Changement portes et fenêtres du Presbytère et de la porte d'entrée de la mairie
- Matériel de voirie (Micro tracteur avec gyro-broyeur et citerne pour l'arrosage)
- Installation de gouttières sur la mairie
- Création d'un parking résident

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2023

- Toilettes sèches pour l'aire de Camping Car
- Mise en discrétion des réseaux EDF & TELECOM dans la Grand Rue pour une réalisation de la première tranche.
- Installation de tables et de bancs pour une zone de Pique Nique au Giet.
- Consolidation des tours du Castelas

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2022

POINT INFO : 11 000 visiteurs

Recettes

- Parking payant	35 140.-
- Droit de terrasse	13 773.-
- Marché hebdomadaire	2 097.-
- Badges	1 680.-
- Camping Car	4 040.-



12 MOIS DE PHOTOS INVESTISSEMENT

MATERIEL





TRAVAUX DU PRESBYTERE PORTES ET FENETRES





12 MOIS DE PHOTOS INVESTISSEMENT

COLOMBARIUM 12 cases



PARKING RESIDENTS





CHANGEMENT DE POLICE RURALE EN POLICE MUNICIPALE

Suite au départ de Frédéric GOUËL , nous avons créés un poste de Policier Municipal. Ce poste va couvrir les communes de St Martin d'Ardèche, Aiguèze, Saint Christol de Rodières et Salazac.

Véronique TIFFON occupe cette fonction à plein temps.





12 MOIS DE PHOTOS DIVERSES

Quelques photos valent mieux qu'un long discours



**MARCHE AUX
FLEURS**





12 MOIS DE PHOTOS DIVERSES

Journée des Artisans Créateurs



Salon des peintres -Aiguèze en couleurs





Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 19 mars





12 MOIS DE PHOTOS DIVERSES

L'Ardéchoise



Halloween, Repas tiré du sac, CONCOURS DE BOULES





INCENDIE DU MOIS D'AOÛT



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE





FETES DE NOËL





Ordures Ménagères Centre du village

Badges et sacs jaunes disponibles en mairie dès janvier 2023 (dates en fin de journal)

La grille tarifaire pédagogique des Points Apports Volontaires (SACS DE 50L)

PARTICULIERS					PROFESSIONNELS	
NOMBRE DE PERSONNES / NBR OUVERTURES	1 P	2 P	3-4P	4-5P	PRO - HC - COLLECTIVITES	PRO - HC - COLLECTIVITES
POSTE	24 OUVERTURES	36 OUVERTURES	54 OUVERTURES	72 OUVERTURES	108 OUVERTURES	198 OUVERTURES
ABONNEMENT	38€	38€	38€	38€	38€	38€
FORFAIT OUVERTURES / AN	117€	161€	227€	293€	425€	756€
TOTAL	155€	199€	265€	331€	464€	794€
OUVERTURES SUPPLEMENTAIRES	5€	5€	5€	5€	5€	5€

Ordures Ménagères Extérieur du village

sacs jaune disponibles en mairie dès janvier 2023 (dates en fin de journal)

La grille tarifaire pédagogique des BACS

PARTICULIERS					PROFESSIONNELS	
MODELE DE BAC	1P	2P	3-4P	4-5P	PRO - HC - COLLECTIVITES	PRO - HC - COLLECTIVITES
POSTE	80l	120l	180l	240l	360l	660l
ABONNEMENT	38€	38€	38€	38€	38€	38€
FORFAIT 15 LEVEES / AN	117€	161€	227€	293€	425€	756€
TOTAL	155 €	199€	265€	331€	464€	794€
LEVEES SUPPLEMENTAIRES	8€	11€	15€	20€	28€	50€



Infos de l'AGGLO du Gard Rhodanien



La facturation en 2023 :

En Janvier 2023 , vous recevrez une dernière facture de consommation pour l'année 2022.

Votre première facture SAUR sera expédiée exceptionnellement en mars.

- **Mars 2023:** elle comprendra l'abonnement du premier semestre 2023 et un reliquat de facturation 2022 (période entre votre relevé de fin d'année 2022 et le 31 décembre 2022).
- **Juillet 2023* pour les Clients non-mensualisés :** elle comprendra l'abonnement du second semestre 2023 et une estimation de consommation pour le premier semestre 2023. *Pas de facture en juillet pour les clients mensualisés
- **Janvier 2024 :**
 - . pour les clients non mensualisés.
 - elle comprendra l'abonnement du premier semestre 2024 et la consommation de l'année 2023. (déduction de l'estimative pour les clients non mensualisés ou facturés en juillet)
 - . pour les clients mensualisés.
 - elle comprendra l'abonnement du second semestre 2023 et du premier semestre 2024, et la consommation de l'année 2023. (déduction des acomptes mensuels pour les clients mensualisés)
 - Le calendrier de facturation reprendra normalement pour l'année 2024 (juillet/janvier).

Prélèvement mensuel:

Vous recevrez prochainement les codes d'accès à notre site internet pour effectuer vos démarches en ligne ou un formulaire à nous retourner pour effectuer sa mise en place. Le principe est le suivant : vous serez prélevé de 10 mensualités (à l'exception de 2023 lors de la mise en place) basée sur votre consommation de l'année. Le solde à régler sera prélevé sur votre compte une fois la consommation réelle relevée et facturée en janvier.

Avec le prélèvement mensuel, vous équilibrez votre budget, vous pouvez également réajuster le montant des échéances sur votre espace client.

Vous avez une question ? Contactez-nous !

- Au **04 30 62 10 00** de 8h à 18h du lundi au vendredi pour toute question administrative
- Au **04 30 62 10 08** 24H/24 – 7j/7 en cas d'urgence technique

Sur notre site internet saurclient.fr

- Pour nous écrire **TSA 83007 30936 Nîmes**
 - À notre **Point d'Accueil Clientèle:**
 - RN 580 ZI de l'ardoise 30290 LAUDUN L'ARDOISE
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h00
- **Lors de la facturation il sera mis en place des permanences de proximité**

Nous vous prions Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur Clientèle





AGENDA PREVISIONNEL POUR 2023

- ⇒ ***Du 19 janvier au 18 février : Recensement de la population***
- ⇒ ***Récupération des badges et des sacs jaunes pour les emballages et plastiques de 9h à 11h à la mairie:***
 - ***mardi 3 janvier, vendredi 6 janvier,***
 - ***mardi 10 janvier et vendredi 13 janvier***
- ⇒ 13 janvier : Vœux du maire
- ⇒ 26 mars : Vide grenier
- ⇒ 23 Avril : Marché aux fleurs
- ⇒ 6-7 mai: Fête du pain
- ⇒ 21 mai : Brocante
- ⇒ 28 mai : Trail des Gorges
- ⇒ 11 juin : Salon des livres et photographies
- ⇒ 14 au 17 juin : l'Ardéchoise
- ⇒ 6-7-8 juillet: : Triathlon des gorges
- ⇒ 6 Aout : Salon des peintres Aiguèze en couleurs
- ⇒ 17 septembre : Brocante
- ⇒ 17 septembre : journée du Patrimoine
- ⇒ Octobre : Fête de la Courge
- ⇒ 3 décembre : Marché de Noël